



PROCES-VERBAL DU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

École Maternelle Les Hauts de Saint Nicolas Rue Pasteur 95130 Le Plessis-Bouchard	Date : Mardi 18 novembre 2025
---	-------------------------------

Participants :

- ☐ La Directrice : Nawale Mir
- ☐ Les enseignants : Mmes Derveaux, Jacquiau, Calugar
- ☐ Les Atsem : Mme Evrard
- ☐ Le maire : M. Lambert-Motte
- ☐ Les représentants des parents d'élèves de l'AIPE : Mmes Teixeira, Medjkane, Bazille, Da Cunha

Excusée :

- ☐ L'IEN : Mme Dulimon
- ☐ La conseillère municipale déléguée des affaires scolaires et périscolaires : Mme Nespoulous
- ☐ Le responsable du pôle éducation : M. Wyntein

Ordre du jour :

I. Partie école

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école
2. La rentrée 2025 : Nouvelle enseignante, effectifs et répartition pédagogique
3. Les élections des représentants des parents d'élèves
4. Le règlement intérieur
5. Le point financier
6. Auto-évaluation d'école
7. EVAR
8. Communication entre l'école et les familles
9. Les projets à venir

II. Partie mairie

1. La sécurité à l'école
2. Les travaux et le matériel

III. Le point de l'AIPE

Les actions reconduites

I. Partie école :

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il se réunit 3 fois par an. Il donne son avis sur les questions relatives à la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Les actions pédagogiques et éducatives

- L'utilisation des moyens alloués à l'école
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs de la République

✕ Cette instance n'a pas pour fonction de traiter des problématiques individuelles et situations personnelles. Elle ne concerne pas les cas particuliers.

2. La rentrée 2025 : nouvelle enseignante, effectifs et répartition.

Une nouvelle collègue, Mme Calugar, a été nommée sur les Hauts de Saint Nicolas. L'école est composée de 4 classes réparties comme suit : 34 PS, 40 MS et 28 GS. Les effectifs par classe sont actuellement de :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| - 25 PS chez Mme Mir et M. Rablat | - 8 PS et 19 MS chez Mme Calugar |
| - 8 MS et 17 GS chez Mme Derveaux | - 13 MS et 11 GS chez Mme Jacquiau |

Deux nouvelles inscriptions de PS (1) et MS (1) sont arrivées après les vacances de la Toussaint ce qui porte l'effectif à 102 élèves.

3. Les élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le 10 octobre 2025 avec des votes exclusivement par correspondance. Sur 173 inscrits, 93 personnes ont voté (13 bulletins blancs ou nuls et 80 suffrages exprimés) soit un taux de participation de 53,76 %. Les résultats ont été saisis dans l'application ECECA (Élections Conseil d'école et conseil d'administration) et ont été affichés devant l'école.

A noter : comme chaque année, des parents ne suivent pas les consignes de vote (enveloppes de couleur remises seules, noms entourés sur la liste de l'AIPE...). Leur vote ne peut donc pas être pris en compte.

4. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école ne change pas cette année, mais il nous paraît important d'en rappeler l'esprit.

Il s'applique à tous : élèves, familles et personnels, et repose sur trois valeurs essentielles : le respect, la bienveillance et la coopération.

L'école doit rester un lieu serein, sécurisant et accueillant pour chacun.

Nous tenons à rappeler que tout comportement agressif ou irrespectueux, envers qui que ce soit, y compris les agents, n'a pas sa place, ni dans l'école, ni à ses abords.

Les échanges doivent toujours se faire dans un climat calme et constructif.

C'est ensemble, dans le dialogue et le respect mutuel, que nous pouvons préserver la qualité du cadre de vie de nos élèves et le bon fonctionnement de l'école.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5. Le point financier : la situation de la Coopérative

A ce jour, la coopérative de l'école s'élève à 2736,02 €. Le 1er appel de coopérative a été fait. Des spectacles en direction des enfants, du matériel éducatifs et de motricité sont envisagés pour l'année scolaire (renouvellement vélos, trottinettes...). Les ventes de photos sont en cours.

6. L'auto-évaluation d'école

Cette année scolaire, une auto-évaluation d'école sera menée conjointement par les deux écoles maternelles Anne Frank et Les Hauts de Saint Nicolas. Cette démarche, prévue par le ministère de

L'Éducation nationale, vise à valoriser les réussites, identifier les points à améliorer et renforcer la cohérence entre nos pratiques. Elle se déroulera dans un esprit collaboratif et bienveillant, impliquant l'ensemble de la communauté éducative (équipe pédagogique, collectivité et RPE). L'objectif est d'engager une réflexion collective au service du bien-être et de la réussite des élèves, sans aucun caractère d'inspection ou d'évaluation individuelle.

7. EVAR

L'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle est au programme de cette rentrée 2025. Ces séances visent à aider les enfants à reconnaître et exprimer leurs émotions, à développer le respect de soi et des autres et à favoriser les relations bienveillantes dans la classe. Elles sont intégrées dans un travail quotidien réalisé en classe : « je ne tape pas », « je respecte mon copain »...

L'infirmière scolaire propose cette année de travailler avec les PS sur l'importance du lavage des mains.

8. Communication entre l'école et les familles

Les parents sont invités à utiliser l'adresse mail de l'école s'ils cherchent à contacter la directrice et l'application Beneylu avec les enseignants. Cet espace numérique de travail est destiné à favoriser la communication entre l'école et les familles et est généralisé à l'ensemble des 4 classes de maternelle.

9. Projets et vie de l'école

Quelques projets :

Au cours de l'année scolaire, plusieurs projets ont été et seront menés dans le cadre de la vie de l'école, favorisant à la fois les apprentissages, l'ouverture culturelle et le développement du vivre-ensemble.

- Projet partenarial avec la pizzeria des Hauts de Saint Nicolas :

Les classes de Moyenne et Grande Sections ont collaboré avec la pizzeria locale. Les élèves ont décoré l'intérieur de l'établissement à l'aide de leurs empreintes de mains. En retour, le pizzaiolo a accueilli les enfants par petits groupes pour leur présenter et leur expliquer les différentes étapes de la fabrication d'une pizza. Chaque élève a pu confectionner sa propre pizza.

- Projet autour du conte et de l'école :

Un travail est conduit autour du thème du conte, permettant aux élèves d'enrichir leur langage oral et écrit, de développer leur imagination et de renforcer la cohésion au sein du groupe-classe.

- Projet Musique :

Pour les classes de PSMS et MSGS, un projet en partenariat avec l'école municipale de musique du Plessis-Bouchard est en place. Le thème de cette année est « Les contes » avec l'intervention d'Alexandra Christmann une fois par semaine le mardi matin. (Chant, écoute, découverte d'instruments, danse...).

Les enfants apprennent à utiliser de façon correcte les différents instruments de musique, à les identifier auditivement et visuellement, à les nommer, à les classer par famille et à les associer soit pour l'accompagnement d'une chanson soit pour représenter un personnage, un animal...

- La Grande Lessive :

Trois classes ont participé cette année à La Grande Lessive, un projet artistique éphémère qui consiste à exposer des créations d'enfants sur des fils tendus, comme du linge à sécher. Cette initiative permet aux élèves de partager leurs œuvres avec la communauté scolaire et de découvrir l'art de manière collective et conviviale.

- Liaison GS/CP : prévue le 9 décembre

Cette année, une action de liaison sera menée entre les GS des deux écoles maternelles et des CP des deux écoles élémentaires. Encadrée par Mme Bourret, elle prendra appui sur l'EPS afin de renforcer la continuité des apprentissages et de créer un premier lien entre les élèves et les équipes du cycle 2.

- Spectacle de Noël :

Il est proposé aux élèves avant les vacances d'hiver, le jeudi 19 décembre par une compagnie d'artistes.

- **Rencontre chorale Noël à la salle Jean Vilar :**

Les élèves de MSGS vont participer à une rencontre inter-écoles de chorales à la salle Jean Vilar le mardi 16 décembre. Ce projet favorise l'ouverture culturelle et la découverte d'autres productions musicales.

- **Venue du Père Noël :**

La traditionnelle visite du Père Noël aura lieu à l'école le vendredi 19 décembre. Cet événement, très attendu des enfants, contribue à la convivialité et à la dynamique festive de fin d'année.

- **Bal/carnaval :** prévu le lundi 16 février 2026.
- **Spectacle de magie :** prévu le jeudi 9 avril 2026.
- **Natation pour les classes de GS :** les GS seront regroupés et effectueront leur cycle natation entre le 16 au 29 juin 2026. Cela représente 8 séances. Pour rappel, un nombre d'accompagnants suffisant est indispensable pour le bon déroulement de ces séances.
- **Spectacle d'école** à la salle Jean Vilar au mois de mars 2026. Suite au rendez-vous à l'EMAM du jeudi 13/11, il semble qu'une incompréhension ait eu lieu concernant notre demande initiale. Nous pensions organiser un événement d'école et ne savions pas que seules les classes de GS concernées par les interventions musicales pouvaient se produire à la salle Jean Vilar, même la classe de PSMS qui bénéficie des interventions ne peut pas y participer. Nous sommes donc actuellement en réflexion afin de trouver une solution permettant à tous les parents de voir leurs enfants sur scène dans de bonnes conditions.

Concernant l'organisation de l'événement de fin d'année, l'équipe enseignante est actuellement en réflexion. Les modalités précises seront communiquées ultérieurement, une fois le projet finalisé.

II. Partie mairie

1. La sécurité à l'école

Dans le cadre du PPMS, l'école a organisé avant les congés de la Toussaint deux exercices qui se sont très bien passés :

- Un exercice incendie le 29/09/2025
- Un exercice attentat intrusion le 16/10/2025

Ils permettent aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités. Ces exercices sont présentés de manière à tenir compte du jeune âge des élèves.

2. Travaux et matériel

L'école remercie la Mairie pour les travaux effectués et les dotations de budget. Parmi eux :

- La peinture de la classe 4 et de la tisanerie dans des tons plus neutres.
- Le PEE (Projet Éducatif École) et le PAE (Projet d'Action Éducative), qui permettent de financer des projets pédagogiques variés et de qualité. Nous souhaiterions savoir où en est la commande des jeux Smart Games validée l'année dernière. Par ailleurs, nous envisageons d'utiliser une partie de ces crédits cette année pour contribuer au financement de la sortie de fin d'année, afin d'en alléger le coût pour les familles.

A l'avenir, nous souhaiterions demander les travaux et éléments suivants :

- Le réagencement des meubles de rangement de la salle de motricité pour un meuble optimisé.
- Le remplacement du toboggan de la cour en mauvais état et condamné pour le moment.

Dans les demandes d'investissements pour l'année 2026 :

Travaux : - remplacement du jeu principal de la cour, le toboggan, ainsi qu'un des jeux à ressorts
 - matériel pour une fresque pédagogique sur le grand mur de la cour (projet interne, demande pour l'achat du matériel et de peinture).
 - du mobilier pour les classes.

III. Le point de l'AIPE

Les actions reconduites pour financer les projets sont :

- Les ventes de gâteaux aux sorties de classes.
- La vente de chocolats et de décorations de Noël personnalisées : des catalogues ont été distribués à l'ensemble des familles. Un mail sera adressé par l'AIPE ainsi que des relances.
- Stand papiers cadeaux chez Cultura pour Noël.

IV. Questions préparées

1) Quand est prévue l'ouverture de la nouvelle école ?

L'ouverture de la nouvelle école est désormais programmée pour septembre 2027, le chantier ayant pris du retard en raison d'une année complète nécessaire pour trouver un couvreur.

2) Où en est la commande des jeux Smart Games, validée l'année dernière ?

M. le Maire indique qu'il se renseigne actuellement au sujet des jeux Smart Games commandés l'année dernière dans le cadre du PAE, afin d'obtenir des précisions sur leur livraison.

Au Plessis-Bouchard, le 18 novembre 2025

Le président du Conseil d'école :

La secrétaire de séance :

Mir Nawale

Jacquiau Emilie